



Rapport de la participation de la Côte d'Ivoire à la COP16 sur la lutte contre la désertification et la sécheresse (CNULCD) du 02 au 13 décembre 2024 à Riyadh (Arabie Saoudite)

La seizième Conférence des Parties (COP 16) à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification et la Sécheresse, s'est tenue du **02 au 13 décembre 2024 à Riyadh en Arabie Saoudite**, avec pour objectif de procéder à une évaluation à mi-parcours du [Cadre stratégique 2018-2030](#), d'adopter le budget biennal et de négocier en vue d'adopter des décisions sur différents thèmes tels que :

- L'accélération de la restauration des terres dégradées d'ici 2030 ;
- Le renforcement de la préparation, la réponse et la résilience face à la sécheresse ;
- La garantie que les terres continuent à fournir des solutions pour le climat et la biodiversité ;
- Le renforcement de la résilience aux tempêtes de sable et de poussière ;
- L'accroissement de la production alimentaire respectueuse de la nature en protégeant et en restaurant les prairies et les pâturages ;
- Le renforcement des efforts en cours pour lutter contre la désertification/dégradation des terres et la sécheresse, qui sont parmi les facteurs à l'origine des migrations ;
- Le renforcement du droit des femmes à la propriété foncière pour faire progresser la restauration des terres ;
- La promotion de l'engagement des jeunes, y compris des emplois fonciers décents pour les jeunes.

La délégation ivoirienne était conduite par le Président du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel (CESEC), **Docteur Eugène AKA Aouélé**. Elle était composée de la Présidente du Sénat, **Madame KANDIA Kamissoko Camara**, des Ministres chargés de l'Environnement, **Monsieur ASSAHORE Konan Jacques**, de la Promotion de la Jeunesse, **Monsieur Mamadou TOURE**, du Président de la quinzième Conférence des Parties (COP 15) à la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification et la Sécheresse,

Monsieur Alain-Richard DONWAHI, des représentants de l'Assemblée Nationale, du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel, des différents Départements Ministériels, des Collectivités Territoriales, du Secteur Privé, des Organisations de la Société Civile et des médias.

La COP 16 a enregistré 24 638 personnes inscrites pour la « Zone verte », publique et 20 576 autres personnes inscrites pour les événements officiels de la « Zone bleue ». Plus de 580 événements parallèles ont eu lieu au cours des deux semaines et 141 ministres, vice-ministres et autres hauts fonctionnaires ont participé au segment de haut niveau. Elle a été marquée par les temps forts suivants : (i) la cérémonie d'ouverture, (ii) le segment de haut niveau, (iii) les négociations et, (v) les activités des délégations.

La présente Communication vise à rendre compte au Gouvernement de la participation de la Côte d'Ivoire à cette importante Conférence.

A. Cérémonie d'ouverture : 02 décembre 2024

La cérémonie a débuté à 10h par l'allocution du Président de la COP 15, **Monsieur Alain-Richard DONWAHI de la Côte d'Ivoire**. Ouvrant la série d'allocution, le Président **DONWAHI**, a souligné que la COP 15 qui s'est tenue à Abidjan avait réalisé des progrès significatifs dans la lutte contre la dégradation des terres et la sécheresse, en mettant l'accent sur l'innovation, le financement et l'implication des communautés locales, des femmes et des jeunes. Il a réitéré l'appel des Ministres africains à l'établissement d'un protocole juridiquement contraignant sur la sécheresse dans le cadre de la CNULCD. Il a aussi évoqué « l'Initiative d'Abidjan » qui a donné naissance à « l'Abidjan Legacy Program » en Côte d'Ivoire et aujourd'hui, fait la fierté du pays dans le domaine de la lutte contre la désertification et la sécheresse, mais aussi et surtout dans le social.

A la suite du Président de la COP15, plusieurs autres interventions ont été faites. Ce sont notamment :

Le président de la COP 16, Monsieur **Abdulrahman Abdulmohsen AlFadley**, Ministre de l'environnement, de l'eau et de l'agriculture de l'Arabie saoudite. Il a souhaité la bienvenue à tous et a souligné que le Moyen-Orient est l'une des régions les plus touchées par la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse. Il a souligné l'importance des partenariats internationaux. Il a mis en avant la Vision 2030 de l'Arabie saoudite et l'Initiative verte saoudienne, qui vise à réhabiliter 40 millions d'hectares de terres dégradées d'ici 2030.

Monsieur Faisal bin Abdulaziz bin Ayyaf, Maire de la région de Riyad. Il a souligné le rôle des gouvernements locaux dans la complémentarité des stratégies et des politiques élaborées au niveau national. Il a déclaré que l'équilibre entre l'urbanisation, le

développement rapide qu'elle nécessite et la protection des ressources naturelles d'un pays reste un défi constant.

Mme Amina J. Mohammed, Vice-Secrétaire générale de l'ONU. Elle a relevé par vidéo que 40 % de la planète est touchée par la dégradation des terres et a exhorté la COP 16 à donner la priorité au renforcement de la coopération internationale pour inverser la dégradation des terres et stimuler la réhabilitation des terres dégradées ; à l'intensification des efforts de restauration, qui accéléreront de nombreuses priorités de développement durable, telles que la création d'emplois verts pour les jeunes ; et à la priorisation des investissements financiers dans la lutte contre la sécheresse et la désertification.

Monsieur Ibrahim Thiaw, Secrétaire exécutif de la CNULCD. Il a rappelé aux participants que la dégradation des terres et la sécheresse affectent toute vie sur terre, menacent la sécurité alimentaire et énergétique, forcent les migrations et entravent le commerce. Il a souligné les inégalités auxquelles sont confrontés les agriculteurs et les femmes en matière de propriété foncière. Notant que la COP 16 porte sur notre dépendance à la terre, mais aussi sur notre résilience, il a exprimé l'espoir que cette COP restera dans les mémoires comme celle qui adoptera les décisions les plus importantes en matière de lutte contre la sécheresse.

Monsieur Oyun-Erdene Luvsannamsrai, Premier ministre de la Mongolie. Il a souligné la nécessité de protéger les terres, qui sont « l'avenir de l'humanité ». Il a exprimé sa gratitude à l'Assemblée générale des Nations Unies pour avoir déclaré 2026 « Année internationale des pâturages et des éleveurs ». Il a souhaité la bienvenue aux délégués à la COP 17 en Mongolie.

Monsieur Johan Rockström, directeur de l'Institut de recherche sur l'impact climatique de Potsdam. Il a présenté le rapport spécial sur les terres, soulignant les liens entre les terres, la résilience et la santé planétaire. Il a souligné l'importance de décarboner les systèmes énergétiques tout en améliorant la gestion durable des terres pour limiter la hausse de la température mondiale.

Monsieur Osama Ibrahim Faqeaha, vice-ministre de l'environnement de l'Arabie saoudite. Il a annoncé la création du **Partenariat mondial de Riyad** pour la résilience à la sécheresse, qui bénéficiera d'un soutien de **150 millions de dollars** de l'Arabie saoudite. Il a déclaré que le partenariat favorisera les efforts multilatéraux visant à adopter une approche préventive et proactive face à la sécheresse. Il a noté que les activités du partenariat comprendront le transfert de connaissances, l'utilisation de cultures résistantes à la sécheresse, le financement des infrastructures hydrauliques et l'aide aux petits agriculteurs, avec pour objectif général d'accroître la résilience et de limiter les impacts économiques et sociaux.

Muhammad Sulaiman Al Jasser, président du Groupe de la Banque islamique de développement (BID), au nom des institutions membres du Groupe de coordination arabe, a réaffirmé leur partenariat avec la CNULCD et a discuté du passage de réponses réactives à des mesures de résilience proactives pour relever collectivement les défis de la dégradation des terres et la sécheresse.

B. Activités du Président du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel (CESEC)

Le Président du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel (CESEC), **Docteur Eugène AKA Aouélé**, a participé à plusieurs activités dont l'ouverture officielle de la COP 16. En compagnie de la Présidente du Sénat et du Ministre de l'Environnement, il est venu saluer les membres de la délégation ivoirienne à la fin de la cérémonie qui a vu la passation du flambeau entre la Côte d'Ivoire et le Royaume de l'Arabie Saoudite. Il a profité pour visiter le pavillon de la Côte d'Ivoire, l'un des plus beaux du site selon les différents commentaires. Par ailleurs, il a participé à deux panels au cours desquels il a donné la vision du Chef de l'Etat, Son Excellence ALLASSANE OUATTARA sur une gestion durable et efficace de nos terres et un engagement dans la lutte contre la sécheresse et le changement climatique pour le bonheur des populations. Il a prôné une mobilisation accrue de ressources financières nécessaires à une préservation et une restauration de notre environnement.

C. Activités des autres membres de la délégation

1. Les Ministres

Monsieur le Ministre chargé de l'Environnement, a participé au Segment de Haut Niveau les 02 et 03 décembre. Les thèmes étaient les suivants :

- Débloquer le public et financement privé pour la restauration des terres et la résilience à la sécheresse ;
- Les Impacts de la Dégradation des terres et la sécheresse sur les migrations forcées, la sécurité et la prospérité ;
- Renforcer les politiques mondiales et nationales instruments pour une approche proactive de gestion de la sécheresse.

Par ailleurs il a eu plusieurs audiences notamment celles avec Monsieur **Abdulrahman Abdulmohsen AlFadley**, Ministre de l'environnement, de l'eau et de l'agriculture de l'Arabie saoudite, Président de la COP 16, Monsieur **Carlos Manuel Rodríguez**, le PDG du FEM. Il est ressorti de ces rencontres, que notre pays bénéficiera d'appui pour la restauration et la préservation de notre environnement.

Le Ministre chargé de la Promotion de la Jeunesse a animé un panel dont le thème était les « Peuples autochtones pour la terre » et a eu plusieurs fructueuses audiences.

2. Les autres activités

Pour la première fois une COP sur la lutte contre la désertification et la sécheresse a vu une forte participation ivoirienne. Cette importante délégation ivoirienne a tenu trente (30) conférences et panels au Pavillon de la Côte d'Ivoire en présence de plusieurs Partenaires Techniques et Financiers et amis et collègues de plusieurs autres pays. Il s'agit notamment de l'état des lieux de la mise en œuvre de la CNULCD en Côte d'Ivoire, de la présentation de la conservation des Parcs Nationaux et Réserves Naturelles de la Côte d'Ivoire comme un modèle unique de gestion de la biodiversité dans le monde, de la gestion des terres en Côte d'Ivoire comme modèle pour une agriculture durable, des initiatives du gouvernement pour l'autonomisation des jeunes dans le secteur des emplois verts, l'orpaillage illégal...

Toutes ces présentations et ces panels ont montré les activités menées en Côte d'Ivoire en matière de lutte contre la désertification et la sécheresse, les acquis, les contraintes mais aussi les opportunités d'investissement surtout pour le secteur privé.

D. Les négociations

Les discussions ont porté essentiellement sur (i) Évaluation à mi-parcours du cadre stratégique 2018-2030, (ii) Cadre politique sur la sécheresse, (iii) Migration, (iv) Tempêtes de sable et de poussières, (v) Genre (vi) Questions générales du Comité pour la Révision de la Convention (CRIC) (vii) Questions générales du Comité sur la Science et la Technologie (CST) (viii) Programme et budget (ix) Régime foncier (v) Moyens de mise de la Convention.

E. Acquis

La forte délégation ivoirienne de par un lobbying acharné a pu avoir des acquis, notamment :

- Un partenariat avec les Emirats Arabes Unis pour la restauration des terres en Côte d'Ivoire ;
- Le renforcement de la Coopération entre le Ministère de l'Environnement, et le Programme des Nations Unis pour l'Environnement (PNUE), Division Ecosystème, Biodiversité et Dégradation des terres ;
- Le renforcement de la Coopération entre le Ministère de l'Environnement et le Fonds pour l'Environnement Mondial avec l'annonce d'un appui de trois (3) millions de dollars pour accompagner le pays à restaurer les terres dégradées par l'orpaillage illégal ;
- Le renforcement de la Coopération entre le Ministère de l'Environnement et le Ministère saoudien de l'Environnement, de l'Eaux et de l'Agriculture ;
- Plusieurs partenariats tissés par les organisations de la Société civile.

- La Côte d'Ivoire va assurer la Présidence du Groupe Africain (Annexe I) pendant deux ans, jusqu'à la prochaine COP en 2026. **Monsieur KOUADIO Jean**, Point Focal de la Côte d'Ivoire a été investi le vendredi 13 décembre à la dernière réunion du Groupe Africain.

F. Difficultés

La surenchère faite au niveau des hôtels, des moyens de déplacement, de la location et de l'équipement du pavillon (qui au dernier au moment a rendu le budget alloué insuffisant pour faire face aux dépenses).

G. Conclusion

Pour une première participation de ce niveau, tant dans la représentativité que le nombre de participants, nous pouvons être satisfaits de la participation remarquable de la Côte d'Ivoire. En effet, avec un pavillon de 250 m², notre Pays a été visible tant au niveau de la beauté du pavillon que de l'animation quotidienne.

La dix-septième édition de la Conférence des Parties (COP 17), se tiendra en Mongolie en 2026 à une date qui sera précisée Bientôt. Elle sera précédée par le CRIC qui aura lieu au Panama.

La présente Communication vise à informer le Conseil des Ministres de la participation de la Côte d'Ivoire à la COP 16 à Riyadh en Arabie Saoudite. Par la suite, le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique organisera une cérémonie de restitution nationale et des consultations sectorielles afin de mobiliser toutes les parties prenantes nationales autour des opportunités, des grands enjeux des négociations, du suivi des acquis de la COP 16.

Le Point Focal CNULCD/UNCCD

KOUADIO Jean